



BULLETIN D'ADHESION*

L'adhésion est validée par le versement du montant de la cotisation annuelle : 10 euros en 2017 et 2018 (espèces ou chèque à l'ordre de l'association « Dansons tout simplement ») à adresser au siège de l'association avec le bulletin intégralement complété :

Dansons tout simplement
SCI MICA
BP 40071
253 avenue de Juncassa
31700 Beauzelle

NOM :

PRENOM :

Adresse mail :

N° téléphone :

Adresse domicile :

Comment avez-vous connu l'association ?

Connaissez-vous un membre **actif** de l'association ?
(article 1 du règlement intérieur)

* les statuts de l'association sont consultables sur le site internet de l'association :
<http://www.dansons-tout-simplement.com/>

Le règlement intérieur est joint à ce bulletin.